

Forest, le 8 octobre 2019

## **Interpellation citoyenne en vue du Conseil Communal du 08 octobre 2019**

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil Communal,

Nous pensons représenter (preuves à votre meilleure demande) la toute grande majorité des commerçants, professions libérales, artisans, clubs de sport et indépendants de Forest. Mais aussi, jour après jour de plus en plus, la toute grande majorité des habitants impactés.

Nous vous interpellons concernant la mise en place d'une zone événements autour de Forest National.

Avant de procéder à l'interpellation proprement dite, nous voudrions rectifier un certain nombre d'informations erronées qui ont été diffusées par certains mandataires publics forestois :

- Non, ce n'est pas Parking Brussels qui réglemente le stationnement communal et il n'est pas juste de se dédouaner chaque fois de cette manière. Sur le site même de Parking Brussels, il est indiqué que les réglementations de stationnement relèvent de la compétence politique des communes.
- Non, il n'y a pas que 5 professions libérales dans toute la zone événement et limitrophe : sauf erreur de notre part, il y en a près de 100.
- Non, il est faux d'écrire que la zone événement est gratuite pour les Forestois et les invités. Alors qu'il faudra, à tout le moins, payer les cartes visiteurs.
- Non, dire que l'implantation d'horodateurs partout à Forest (décision prise aussi sans la moindre concertation) n'a eu aucun effet sur l'économie est une contre-vérité. A seul titre d'exemple, notre activité diurne a baissé de 30% depuis 2013 alors qu'elle a augmenté de plus de 10% en soirée et le dimanche.
- Non, faire un essai d'un an n'est pas sans effet. En un seul mois, les conséquences catastrophiques de votre réglementation peuvent être irréversibles pour une partie du secteur économique forestois.
- Non, vous n'avez pas l'information nécessaire ni la connaissance, voire même la compétence pour prendre de pareilles décisions qui ont des conséquences dramatiques pour les indépendants. Quand on sait que si l'on prend seulement les 5 dernières années, aucun responsable de l'emploi, du sport, du commerce, de la mobilité ou du développement économique n'est venu rendre visite ou s'est intéressé aux professions libérales et à bon nombre de commerçants.

Mais revenons à l'interpellation proprement dite.

En effet, lors du conseil communal du 10 septembre 2019 a été voté le nouveau « règlement-redevance sur le stationnement des véhicules à moteur sur la voie publique à partir du 1<sup>er</sup> novembre 2019 (et reporté au 1<sup>er</sup> janvier 2020) » mettant en place une zone événements.

Ce règlement a été adopté alors qu'aucune communication n'a été faite auprès de l'ensemble des riverains, des professions libérales et des commerçants impactés par la mise en place de cette zone. Même dans vos périodiques bimensuels jusqu'à septembre-octobre inclus, pas un seul mot sur 40 pages pour un sujet pourtant éminemment important pour la majorité des Forestois ! Aucune séance d'informations préalable n'a été réalisée et même le plan du périmètre impacté n'était pas disponible publiquement (la carte n'a été diffusée sur le site de la Commune que le vendredi 13 octobre 2019, soit après l'approbation du texte par le conseil communal).

Alors que vous prônez la démocratie participative, l'information et la transparence dans la Déclaration de Politique Générale 2018-2024 comme dans vos programmes électoraux, nous sommes surpris qu'aucune concertation citoyenne ni communication ni information n'aient été réalisées auprès des indépendants et riverains du quartier avant le vote de ce règlement.

Nous sommes étonnés qu'actuellement, vous ne vous préoccupez que de la mise en place de la nouvelle réglementation pour laquelle nous émettons de larges réserves quand à sa forme et sur le fond. Il nous semble que rendre payant au tarif de 5€ de l'heure la zone événements de 18h00 à 24h00 ne résoudra en rien le problème de stationnement des riverains. De plus, ceux-ci seront contraints d'acheter une carte visiteurs au tarif de 20€ mais aussi aux conditions restrictives pour bénéficier d'un crédit permettant à leurs visiteurs de stationner pour autant qu'ils parviennent à trouver une place de disponible. Ils subiront également tous les problèmes pratiques, techniques et administratifs liés à ces cartes et votre système. Et pour ceux que vous ne citez jamais dans ce dossier, tous les impacts ne seront que négatifs : il s'agit des commerçants, des professions libérales, des artisans, des ASBL, des PME, des clubs sportifs, des centres culturels, des lieux de cultes et des indépendants en général

Nous sommes tous d'accord sur un point : c'est ce problème de parking sur 1/3 de la Commune depuis près de 50 ans. Une solution doit certes être trouvée afin de limiter l'impact de la présence de Forest National sur le stationnement des riverains. Cependant, nous portons à votre attention les questions suivantes :

1. Est-il judicieux de se précipiter pour la mise en place d'une zone événement telle que votée, alors que celle-ci ne résoudra en rien le problème de stationnement des riverains et qu'il leur en coûtera pour pouvoir recevoir des invités ?
2. Toutes les modifications du règlement réalisées le jour même du vote par vos soins ne prouvent-elles pas suffisamment l'impréparation totale, l'incohérence et la non-concertation de ce dossier ?
3. N'aurait-il pas mieux valu mettre en place, en premier lieu, un plan plus ambitieux d'accès vers Forest National permettant de gérer le flux de voitures et de les orienter en dehors des zones fortement habitées ? Qu'en est-il de la mise en place de

nouveaux parkings de délestage ? Pouvez-vous affirmer que vous êtes libres d'utiliser le parking de la tour Audi 7 jours sur 7 ?

4. Qu'en est-il de la mise en place de nombreuses navettes non-stop amenant les voyageurs de porte à porte depuis les parkings de délestage jusqu'à Forest National ?
5. Qu'en est-il pour toutes les professions libérales dont vous ne parlez jamais ? Elles reçoivent toutes des patients ou clients à 18h00, à 19h00, à 20h00, voire même plus tard pour certaines. Que se passe-t-il si un patient arrive chez son médecin à 17h30 et en ressort à 18h20 ?
6. Qu'en est-il de tous les commerçants, indépendants et tout le secteur horeca ouverts tard dans la journée ou en soirée ?
7. Qu'en est-il de tous les clubs de sport qui n'ont pas uniquement des membres mais aussi des visiteurs, supporters, compétitions ouvertes aux non-membres, interclubs, etc..?
8. Est-il possible d'arrêter de penser que Forest vivrait en totale autarcie ? Et de pouvoir comprendre que la majorité de la clientèle d'une grande part des indépendants est non-forestoise ? A simple titre d'exemple, nous vous avons prouvé que la clientèle forestoise ne représente que 20% de notre activité. N'oubliez pas que Drogenbos se trouve plus proche de FN que l'avenue Albert. Qu'Ixelles se trouve plus proche de FN que l'avenue Wielemans Ceuppens. Qu'Anderlecht est plus proche de FN que le boulevard Guillaume Van Haelen. Ou encore qu'Uccle est plus proche de FN que la place Saint Denis.
9. Qu'en est-il des riverains qui vont encore un peu plus perdre en qualité de vie avec la disparition de rares petits commerces et indépendants alors que Forest est déjà quasiment un désert économique ?
10. Qu'en est-il des heures de fonctionnement de votre système ? Vous êtes passé en 1 jour le 10 septembre dernier de 13h30 à 18h00 pour le début de la taxation à 5 euros de l'heure. Qui nous garantit que vous n'allez pas passer rapidement par la suite de 18h00 à 17h00, puis à 16h00...?
11. Qu'en est-il des zones de fonctionnement qui ont souvent variées ? Comment allez-vous expliquer à un riverain de l'avenue Maréchal Joffre que sa zone est payante et pas l'avenue Neptune alors que les riverains subissent les nuisances de parking jusqu'au bout de l'avenue Jupiter ? Comment allez-vous expliquer à la friterie située chaussée de Neerstalle à 100 mètres de la Place Saint Denis que son client devra payer 5 euros de parking pour se restaurer dans son snack alors qu'à la friterie de la Place Saint Denis, il ne faudra rien payer ?
12. Qu'en est-il des riverains hors zones ? Les avez-vous prévenus que, si par impossible votre système fonctionnait, les visiteurs de Forest National iraient se garer devant chez eux et que le problème n'aura que simplement été déplacé vers...d'autres Forestois qui subiront le même fléau ?

Suite à ces différentes interrogations, nous vous demandons :

- d'annuler la mise en œuvre de la zone événements telle que votée le 10 septembre dernier
- de réaliser enfin une véritable étude de terrain avec l'ensemble des riverains, des

- professions libérales, des commerçants et de tous les acteurs du secteur afin que la mise en place ou non d'une zone événements réponde pleinement à leurs attentes,
- de développer un véritable plan d'accès vers Forest National avant la mise en place d'un plan de stationnement
  - de ne pas oublier à nouveau tout le secteur économique, culturel, associatif et sportif avant de prendre toute décision
  - de bien réfléchir à tous les drames sociaux (tant pour les riverains que pour les indépendants) avant de prendre de telles décisions
  - de ne donner aucun renouvellement du permis d'exploitation de Forest National début 2020 sans que ces derniers et vous-mêmes n'aient trouvé la solution au problème de parking. C'est ici que réside la solution qui contentera quasi tout le monde.
  - de prendre en compte les milliers de signatures des pétitions naissantes.
  - de respecter vos engagements de démocratie participative
  - de comprendre enfin votre responsabilité dans l'état de stress, d'incompréhension, d'énervement, voire de rage totale pour nombre d'entre nous. Et de considérer que s'il y avait eu concertation, information, bon sens et dialogue AVANT votre prise de décision unilatérale, tout ceci ne serait pas arrivé.

En vous remerciant à l'avance de considérer nos interrogations, nous vous prions de croire, Mesdames et Messieurs, en l'expression de nos meilleures salutations.